

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Jean Labbé

Date: 2025-12-26

Bonjour,

Voici un court texte qui présente mes réflexions sur le projet de voie de contournement.

En espérant que nous pourrez autoriser dans les plus brefs délais la réalisation du projet qui a déjà trop traîné et polarisé notre communauté.

Merci

Salutations,

Mario Blais

Marioblais59@hotmail.com

819-582-1122

Attachement N°1

L'importance de déplacer la voie ferrée

Il m'apparaît assez évident que la voie ferrée ne peut rester au centre-ville de Lac-Mégantic. La conception de ce tracé, qui passe par le centre-ville, date de plusieurs années alors que les convois ferroviaires étaient beaucoup plus légers, plus courts et moins hauts. Une courbe prononcée en bas d'une forte pente était peut-être acceptable dans les critères de conception de l'époque, mais, aujourd'hui, en plein centre-ville, ces caractéristiques ne sont plus acceptables. La preuve étant que, depuis, il y a eu plusieurs accidents sur ce tronçon, dont la tragédie de 2013.

Donc, ce n'est qu'une question de temps pour qu'une défaillance mécanique, un problème d'entretien, ou encore une erreur humaine cause un autre accident.

C'est factuel, la façon d'éviter tout risque d'accident, c'est de retirer ce tronçon du centre-ville.

Le tracé

Maintenant, le tracé, il faut bien qu'il passe quelque part.

Plusieurs scénarios furent étudiés. Un grand nombre de paramètres devaient être considérés pour fixer le tracé proposé (la topographie du terrain, les voies de circulation rencontrées, les angles de croisement, la proximité des milieux habités, les activités agricoles, les milieux humides, le coût de réalisation, pour ne nommer que ceux-là). Je ne suis pas spécialiste, mais je fais confiance aux nombreux experts de diverses disciplines qui sont arrivés à la proposition d'aujourd'hui.

Il est certain qu'il passe « dans la cour » de certains citoyens qui ne l'ont pas demandé. C'est inévitable! Il faut que ça se fasse avec le moins d'inconvénients possibles et d'impacts possibles, comme il est important que les gens concernés soient convenablement dédommagés.

Les études préparatoires et les mesures d'atténuation

Pour réaliser un projet de cette ampleur, il faut bien se préparer. Il faut connaître les lieux, les écosystèmes qui seront touchés et les mesures à mettre en place pour limiter les impacts à court et long terme.

Il faut voir le nombre d'études réalisées, la quantité d'experts qualifiés dans tous les domaines qui furent mis à contribution, pour comprendre que rien n'a été traité à la légère.

Les répercussions sur l'eau ont nécessité plusieurs études et monopolisé plusieurs discussions. C'est probablement le point qui suscite le plus de craintes et avec raison. Mais les études réalisées et les mesures d'atténuation proposées sont là pour réduire les risques et gérer rapidement les problématiques qui pourraient survenir.

Les quelques études que j'ai lues sont bien faites, par des experts reconnus. Ils nomment les éléments importants à prendre en considération, sans détour ni cachotteries. Ces informations sont importantes et permettent aux ingénieurs de préparer des plans et devis avec des consignes claires à donner aux entrepreneurs, pour que ces derniers puissent mettre en place les processus pour réaliser les travaux avec le moins d'imprévus possibles.

Évidemment, certaines disciplines, par exemple l'hydrogéologie, ne sont pas des sciences exactes. Il est normal qu'il y ait des nuances et des incertitudes. C'est pourquoi des facteurs de sécurité sont appliqués.

Il faut éviter de sortir hors contexte les particularités soulevées dans ces études pour faire peur aux citoyens. Il faut plutôt voir ça comme de la bonne gestion de projet. Les ingénieurs responsables, tout comme les entrepreneurs qui réaliseront les travaux, n'en sont pas à leur premier chantier et ce type de projet n'est pas une première! Il est courant et normal, lors d'excavation, que la nappe phréatique soit modifiée, entraînant un dégorgement. Il faut le savoir et mettre en place les mesures qui permettront de bien gérer la situation.

Les mesures d'atténuation proposées sont remarquables. Le Plan de Surveillance Des Puits d'Eau Potable et des Eaux Souterraines (PSPEPES) est particulièrement robuste. Il inclut une surveillance de tous les puits dans le rayon d'influence des travaux. Rayon d'influence qui a été majoré d'un important facteur de sécurité dans l'étude hydrogéologique. Le plan propose :

- Des mesures avant le début des travaux pour faire une bonne analyse des risques.
- Un suivi des puits durant les travaux avec des seuils d'intervention qui permettront d'intervenir avant que les problèmes ne se produisent.
- Et un suivi à long terme des puits, jusqu'à ce que le niveau de la nappe phréatique se soit stabilisé.

Et ce, tant pour la quantité d'eau, que pour sa qualité.

La vraie catastrophe

Après la tragédie de 2013, la vraie catastrophe, ce ne sera pas le « Tsunami » à Fatima, ou la contamination irréversible des puits, ou encore le manque d'eau des citoyens limitrophes. Rien de cela ne se produira. Non, la vraie catastrophe, c'est le temps qui s'est écoulé pour réaliser toutes ces études et ces consultations. Le temps qui a permis que les craintes légitimes de certains citoyens se transforment, avec les années et la désinformation, en une peur irrationnelle. La vraie catastrophe, c'est le climat d'hostilité et de méfiance qui s'est installé dans la région. Il est vraiment triste de lire des insultes et des menaces personnelles, de voir l'intimidation et la polarisation du débat.

Ce n'est pas le milieu où nous voulons vivre!

Complétons au plus tôt cette étape, permettant la construction de la voie de contournement, pour que nous puissions enfin tourner la page de ce triste chapitre et avancer ensemble !

Mario Blais

Résident de Lac-Mégantic